

## PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN



COMMUNE DE SILTZHEIM

### SÉANCE DU 13 AVRIL 2017 À 18h00 EN SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE DE SILTZHEIM

Date de convocation : 05 avril 2017

Date d'affichage : 05 avril 2017

Président de séance : M. SCHMITT Sébastien

Secrétaire de séance : Mme SCHORP Suzanne

➤ **PRÉSENTS :**

-Maire : M. SCHMITT Sébastien.

-Adjoints au Maire : MM. WERGUET Bertrand, MULLER Victor, Mme SCHORP Suzanne, M. STEIN Richard.

-Conseillers Municipaux : Mmes ALBRECHT Frédérique, GREFF Hildegarde, JEANNOT Rachel, MM. FISCHER Stéphane, SCHISLER Jean-Luc.

➤ **ABSENTS EXCUSÉS :** /.

➤ **ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIRS :** Mme DIEFFENTHALER Vèrène à Mme SCHORP Suzanne.

➤ **ABSENTS NON EXCUSÉS :** Mmes GAMBS Valérie, LOBERMAYER Séverine, MM. KISTNER Yves, SCHMITT Roland.

Membres en exercice: **15** Membres présents : **10** Membres absents : **5** Pouvoirs : **1**

### ORDRE DU JOUR

**1-Finances locales :** taux des contributions directes locales 2017.

**2-Budgets Primitifs 2017 :** Budget Principal et Service Assainissement.

**3-Divers.**

### OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum étant atteint avec la majorité des membres en exercice présents, **M. le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h00.**

### ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Le Conseil Municipal,**

- À l'unanimité :
- **Mme SCHORP Suzanne ne participant pas au vote,**

**DÉSIGNE** Mme SCHORP Suzanne comme secrétaire de séance.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE (SÉANCE DU 22 MARS 2017).

M. le Maire soumet le compte-rendu à l'approbation du Conseil Municipal :

**Le Conseil Municipal,**

➤ À l'unanimité :

APPROUVE le compte rendu de la séance du 22 mars 2017.

**1-FINANCES LOCALES : TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES 2017.**

Sur proposition du Maire ;

Le Conseil Municipal,

➤ À l'unanimité :

DÉCIDE de voter le produit attendu proposé par les Services Fiscaux et de maintenir les taux de l'exercice 2016 :

Taxe d'habitation (TH)		
Taux : <b>11,79 %</b>	bases : 782 900 €	produits : <b>92 304 €</b>
Taxe foncière bâtie (TF)		
Taux : <b>13,10 %</b>	bases : 483 700 €	produits : <b>63 365 €</b>
Taxe foncière non bâtie (TFNB)		
Taux : <b>100,10 %</b>	bases : 17 500 €	produits : <b>17 518 €</b>

**2-BUDGETS PRIMITIFS 2017 : BUDGET PRINCIPAL ET SERVICE ASSAINISSEMENT.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 et suivants et L.2311-1 à L. 2343-2 ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 06 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13 ;

*Après présentation du Budget Primitif 2017, les conseillers municipaux ayant délibéré, le Budget Primitif 2017 est voté, il se présente comme suit :*

**BUDGET PRINCIPAL**  
PRÉSENTATION GÉNÉRALE : VUE D'ENSEMBLE

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	341 772,72€	296 904,00 €
Restes à réaliser de l'exercice 2016	0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	44 868,72 €
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>341 772,72 €</b>	<b>341 772,72 €</b>

	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	296 347,54€	241 760,87 €
Restes à réaliser de l'exercice 2016	82 042,64 €	2 050,00 €
Solde d'exécution reporté	0,00 €	134 579,31 €
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>378 390,18 €</b>	<b>378 390,18 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>720 162,90 €</b>	<b>720 162,90 €</b>
------------------------	---------------------	---------------------

Le Conseil Municipal,

➤ À l'unanimité :

ACCEPTE le Budget Primitif 2017 du Budget Principal.

**SERVICE ASSAINISSEMENT**  
PRÉSENTATION GÉNÉRALE : VUE D'ENSEMBLE

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	26 301,04 €	26 301,04 €
Restes à réaliser de l'exercice 2016	0,00 €	0,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>26 301,04 €</b>	<b>26 301,04 €</b>

	SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits votés au titre du présent budget	63 515,04 €	58 275,01 €
Restes à réaliser de l'exercice 2016	2 293,20 €	0,00 €
Solde d'exécution reporté	0,00 €	7 533,23 €
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>65 808,24 €</b>	<b>65 808,24 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>92 109,28 €</b>	<b>92 109,28 €</b>
------------------------	--------------------	--------------------

Le Conseil Municipal,

➤ À l'unanimité :

ACCEPTE le Budget Primitif 2017 du Service Assainissement.

**3-DIVERS.**

Suite à la délibération du 22 mars dernier, M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'embauche d'un nouvel agent en contrat aidé (CUI-CAE) à compter du mercredi 19 avril 2017.

La benne à déchets verts sera fonctionnelle à compter du samedi 15 avril 2017. Pour rappel, les horaires définis sont les suivants : le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. Une communication à destination des administrés a été réalisée par la municipalité (distribution d'une fiche info et mise en ligne d'un article sur le site internet).

M. STEIN informe l'assemblée délibérante de l'organisation par la Communauté d'Agglomération de l'édition 2017 du traditionnel concours des communes, programmée le 17 septembre prochain, dans le cadre de la Journée du Patrimoine et de la Fête des Fleurs et des Plantes.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**L'ordre du jour étant épuisé, le Président de Séance procède à la levée de la séance à 19h15.**

Compte rendu sommaire affiché en mairie le  20 avril 2017	Compte rendu sommaire affiché en mairie jusqu'au  19 mai 2017	Pour extrait conforme à l'original  Le Maire, Sébastien SCHMITT  Certifiée exécutoire, Compte tenu de la publication et de la transmission au représentant de l'État, SILTZHEIM, le 20 avril 2017
--	--	---

